

## N° 1 - Semaine du 07 au 13 septembre 2020

### **1. Pour tous les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en France**

Afin de vous préparer au mieux à votre poursuite d'études en France, voici deux liens à suivre qui pourront vous intéresser :

Classement des villes étudiantes par coût moyen des loyers

<https://www.studyrama.com/vie-etudiante/les-dernieres-news-du-monde-etudiant/cout-de-la-vie-etudiante-2020-paris-est-toujours-la-107254>

Coût de la vie étudiante en 2020 :

[https://www.liberation.fr/france/2020/08/24/cout-de-la-vie-etudiante-paris-reste-la-ville-la-plus-chere-de-france\\_1797388](https://www.liberation.fr/france/2020/08/24/cout-de-la-vie-etudiante-paris-reste-la-ville-la-plus-chere-de-france_1797388)

### **2. Pour ceux qui souhaitent poursuivre des études de médecine**

2 articles à lire, datant de Janvier 2020.

« **Etudes de santé : L.AS ou PASS, deux voies, deux stratégies** »,

LE MONDE, publié le 31/01/2020.

[https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/01/31/etudes-de-sante-l-as-ou-pass-deux-voies-deux-strategies\\_6027879\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/01/31/etudes-de-sante-l-as-ou-pass-deux-voies-deux-strategies_6027879_4401467.html)

« Plus de diversité de profils, plus de passerelles en cas d'échec en première année, et moins de souffrance des étudiants. Tels sont les enjeux de la réforme de la première année commune aux études de santé (PACES), sas d'entrée vers les études de médecine, pharmacie, dentaire et maïeutique. Elle sonne le glas d'un concours très sélectif à l'entrée, conditionné depuis près de cinquante ans par un numerus clausus : « un gâchis humain, avec beaucoup de stress et un effet file d'attente des redoublants » résume Maxime Tournier, vice-président de l'Association nationale des étudiants en médecine de France. Onze ans après sa mise en place, la PACES est remplacée dès septembre 2020 par deux nouvelles voies.

Première voie d'accès pour les futurs bacheliers : le parcours d'accès spécifique santé (PASS). [...] Cette première année est formatée comme une licence : fini l'amphi de la PACES, les étudiants sont divisés en groupes. Le cadre national précise que sur les 60 crédits (ECTS) de cette première année, au moins 30 doivent correspondre au bloc « santé », et au moins 10 à la mineure. L'équilibre variera ensuite selon les établissements.

L'entrée en deuxième année dans l'un des parcours santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) se fera sur dossier (notes de contrôle continu) selon les critères établis par le jury de l'université. [...] »

« **Licences de santé : comment s'inscrire en PASS ou en LAS sur Parcoursup ?** », L'ETUDIANT, publié le 29/01/2020.

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/licences-de-sante-comment-s-inscrire-en-pass-ou-en-las-sur-parcoursup.html>

« [...] La première année commune aux études de santé (PACES) vit ses dernières heures, ou plutôt ses derniers mois. Dès septembre 2020, les futurs médecins auront le choix entre deux nouvelles voies pour

suivre ces fameuses études de santé. D'un côté, le parcours d'accès spécifique santé (PASS) et de l'autre, la licence avec option "accès santé" (LAS). En PASS, la santé est la discipline majeure à laquelle il faudra ajouter une autre matière (biologie, chimie, lettres, langues, droit...). En LAS, la santé est, comme son nom l'indique une option, donc une matière mineure. Vous choisirez donc une licence classique avec option santé.

Pour vous y inscrire, vous devrez obligatoirement passer par Parcoursup.

### 1. Qu'est-ce qui remplace concrètement la PACES sur Parcoursup ?

Lorsque vous vous rendez sur Parcoursup, vous avez accès à une carte interactive. Le site vous invite à faire une recherche par mots-clés. Entrez simplement "LAS" ou "PASS" dans la barre de recherche puis sélectionnez les types de formations concernées, à savoir la licence et les études de santé. [...]

### 2. Que signifie le rond coloré à côté des LAS et des PASS ?

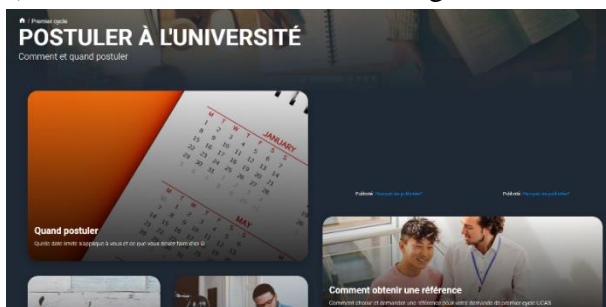
À côté du nom de l'université, un rond coloré s'affiche. Il vous donne des indications sur l'accès aux différentes études de santé. À la fin de votre première année de LAS ou de PASS et selon vos résultats, vous pourrez intégrer l'une des cinq filières de santé : maïeutique (vert), médecine (rouge), odontologie (gris), pharmacie (jaune) ou kinésithérapie (bleu). [...]

### 3. Les PASS et les LAS sont-elles des filières sélectives ?

Ces deux parcours sont des licences. Elles ne sont donc pas considérées comme des filières sélectives. Pour autant, le ministère de l'Enseignement supérieur estime que 70% des candidats s'inscriront en PASS et 30% en LAS, or les universités proposent seulement 35 PASS contre plus de 400 LAS partout en France. Comme pour la PACES, réputée pour être une filière sous tension au même titre que les STAPS, la psycho ou le droit, les universités ne seront peut-être pas capables d'accueillir tous les candidats. Le nombre de place est fixé par les universités. Les critères de sélection restent les mêmes que pour une licence classique : relevés de notes de première et de terminale (premier trimestre), fiche Avenir, lettre de motivation, activités et centres d'intérêt... [...]

## 3. Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études au Royaume Unis

Si vous envisagez de poursuivre vos études au Royaume Unis, vous devrez passer par la plateforme UCAS (Service des Universités et Collège Admissions) : <https://wwwucas.com/students>



**Soyez vigilants !** les dates limites d'inscriptions diffèrent selon vos vœux !!



- Pour une rentrée en 2021, la **limite** d'inscription est fixée **au 15 octobre 2020** si vous poursuivez vos cours à Oxford ou à Cambridge, et pour la plupart des cours de médecine, sciences vétérinaire et dentiste.
- Pour une rentrée en 2021, la **limite** d'inscription est fixée **au 15 janvier 2021** pour la majorité des cours.

De plus, sachez que vous devrez passer des tests d'admission selon les cours que vous aurez choisis...

Vous trouverez de plus amples renseignements en suivant le lien :

<https://wwwucas.com/undergraduate/applying-university/admissions-tests>

*Bonne lecture à tous !*